



Billiers

# REGLEMENT CANTINE



Le changement de notre prestataire à la rentrée de septembre 2022 pour la livraison des repas, nous amène à apporter quelques changements dans le fonctionnement des inscriptions à la cantine.

Dorénavant, la limite des inscriptions sera le **mardi à 16h la semaine A pour la semaine B.**

Les rectifications de fin de semaine ne seront plus possibles, les délais avec notre fournisseur ne nous le permettant plus.

## Exemple :

Pour le jeudi 1er septembre (jour de la rentrée) les inscriptions seront closes et définitives le mardi 23 août 2022 à 16h

Pour la semaine du lundi 5 au vendredi 9 septembre les inscriptions seront closes et définitives le mardi 30 août 2022 à 16h

## ➤ INSCRIPTION :

✓ à la mairie aux heures d'ouvertures :

- le lundi de 14h à 16h,
- le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h et
- le jeudi et le samedi de 9h à 12h,

✓ par téléphone au 02.97.41.64.23 ou

✓ par mail à [mairiedebilliers@orange.fr](mailto:mairiedebilliers@orange.fr) (uniquement sur cette adresse)

➤ **PAIEMENT** : à l'inscription **OU impérativement** avant la fin de la semaine pour une réservation par téléphone ou par mail

- Chèque à l'ordre de : RECETTES DIVERS BILLIERS RR REGIE DE RECETTES

➤ **PRIX** : 3.16 € (tarif au 1<sup>er</sup> septembre 2022)

➤ **LES HORAIRES** : 12 h à 13 h 35

**Merci de votre compréhension et de votre anticipation**

Billiers, le 26 juillet 2022

Le Maire,  
Régine ROSSET

